

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL

DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY BALL

VENDREDI 25 JUIN 2021

A LIGUGE

FFvolley

Comité Vienne



VALOTT


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

1. Ordre du jour
2. Présentation du Comité Directeur
3. Procès verbal de l'Assemblée Générale 2020
4. Rapport Moral
 - Statistiques 2020-2021
5. Rapport de la Commission Sportive
6. Rapport de la Commission d'Arbitrage
7. Rapport de la Commission Départementale de Discipline
8. Rapport de la Commission Jeunes
9. Rapport de la Commission Volley Loisirs
10. Rapport Commission Technique
11. Rapport Commission Communication
12. Rapport Commission Statuts et règlements
13. Rapport Commission de Discipline
14. Finances
 - Bilan financier
 - Budget prévisionnel
 - Tarifs 2021 - 2022
15. Don aux oeuvres

ASSEMBLEE GENERALE
du Comité de la Vienne de Volley-Ball
25 Juin 2021

Ordre du Jour

- Etablissement d'une feuille de présence et appel des représentants
- Introduction du Président
- Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale ordinaire
- Présentation du rapport moral
- Présentation des rapports des différentes commissions, des Vœux les concernant et remise des récompenses sportives
- Présentation du rapport financier
- Vote des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat
- Vote du quitus au trésorier
- Vote des tarifs, amendes et droits
- Vote du budget prévisionnel
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Election
- appel à volontaire pour réception de la prochaine Assemblée Générale
- Allocutions des invités

**COMITE DE LA VIENNE
DE VOLLEY-BALL**

Procès Verbal

Assemblée Générale 2020

A POITIERS



COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL

58 bis route de Poitiers

86280 Saint Benoit

Tel : 05/49/54/87/15

Port : 06/87/93/40/22

E-mail : cd86vb@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 11 septembre 2020

à la salle Du Stade Poitevin Volley Beach

19h00 : Appels des Clubs

21 clubs présents

85 voix

Le QUORUM est atteint.

Mot du Président :

Jean-Luc GOUVERNEUR remercie le club du Stade Poitevin Volley Beach qui reçoit cette Assemblée Générale.

Il remarque la chance de pouvoir faire cette AG car le département vient de passer en zone rouge COVID.

Il présente et remercie l'invité présent

exporte: Patrick GIRARD président du CDOS

Il précise que le Stade Poitevin va exporter son équipe de ligue A pour une série de matchs amicaux sur des clubs du département, Jean-Luc GOUVERNEUR remercie cette initiative pour le développement du volley.

1. Lecture du procès-verbal de l'AG du 14 juin 2019 à CEP Saint Benoit

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral

Le Président ne lit pas le rapport moral qui n'est plus d'actualité car il a été écrit pendant le confinement.

Il parle du centre de loisir qui a fonctionné à minima. Jean-Luc GOUVERNEUR remercie l'état pour l'obtention du chômage partiel, la CAF qui n'a pas changé son apport, les différentes institutions, la mairie de St Benoit, le CDOS, le département et la DDCS qui a subventionné l'embauche d'un 4ème salarié .

Il présente Olivier LAMARQUE, qui travaillera 1/3 de son temps pour le club de Vouillé.

Il présente de nouveau les 3 autres salariés du Comité.

Il incite les clubs à passer des partenariats avec le Comité qui a fait le choix de professionnaliser.

Jean-Luc GOUVERNEUR évoque un projet de carte départementale pour des équipes qui n'auraient pas d'ambition au niveau régional ou national, et qui souhaiteraient se désolidariser de la ligue. Il n'a pas été possible de trouver une assurance peu onéreuse. Puis Jean-Luc GOUVERNEUR explique ses désaccords avec la politique de la Ligue en terme de tarifs et de pratique sportive régionale.

La perte des 36 % d'ANS complique le budget alors que celui-ci a augmenté en générale de 7 % et alors que le nombre de nos licenciés n'a pas baissé.

Question du club de Cissé : "quelles sont les conditions pour être candidat à la ligue ?"

Réponse : il faut une licence encadrement ou licence compétition et avoir un casier judiciaire vierge

Question du club de St Julien l'ARS : qu'en est-il de la carte départementale pour la saison prochaine ?

Réponse : Tout dépend des élus à la Ligue et de la politique régionale



Question autre club : Le plan B ?

Réponse : Il faudra proposer en AG, demander aux clubs s'ils sont d'accord (2/3), trouver une assurance. Cela se fera avec concertation

Question de Ligugé : intéressant de participer à la Ligue, mais le poids de la Vienne par rapport à la Nouvelle Aquitaine ?

Réponse : certains départements ne sont pas contents, mais le problème est qui va candidater ?

Ligugé : Sommes-nous limités en nombre de candidats ?

Réponse : non, et tous les présidents de comité font partie du comité directeur de la ligue

3. Rapport de la commission sportive

- Rapport présenté par Dominique MAYNIER :
 - 36 équipes ont été engagées dans les différents championnats séniors.
 - Les classements ont lieu à l'arrêt du championnat, sont entérinés sans délivrance de titres pour toutes les catégories, il n'y a pas de descentes
 - Le trophée Jean Letorrec n'a pas pu avoir lieu cause Covid, la même formule est reproposée cette année, à la fin du championnat.
 - Importance de sensibiliser les responsables d'équipe pour transmettre par courrier, internet ou par téléphone les feuilles de matchs et les résultats dans les délais imposés
 - Importance également de vérifier en début de saison les coordonnées des responsables du club dans l'annuaire du Comité et le mettre à jour
 - La commission sportive demande aux clubs recevant de préremplir informatiquement la feuille de match et d'indiquer le numéro du match. Dans le cadre des reports de matchs, l'entente cordiale et le dialogue "direct" (téléphone préférable aux mails) sont préférables et fortement conseillés.
 - Le championnat commencera début octobre.
- *Le Club de VIVONNE fait acte de candidature pour l'organisation des finales J LETORREC. La décision sera prise en comité directeur.*
- *Conduite dans les situations COVID? Les clubs ont reçus le protocole . 3 cas COVID ou contact : report automatique*
- *Si report : dans les 15 jours la date doit être bloquée, même si le report est prévu bien plus tard.*
- *Club de Parthenay : le protocole sanitaire est fonction des villes et des salles : pour beaucoup , notamment, il n'y a pas d'accès aux vestiaires et douches*
- *Antoine demande si les clubs souhaitent que les propositions de matchs passent par l'espace club par internet ou ancienne solution. Finalement, le même fonctionnement que précédemment par "excel" est préféré.*

4. Rapport de la commission d'arbitrage

- Rapport présenté par Bernard CHATAIGNEAU.
- **DESIGNATIONS** : Cette saison la commission d'arbitrage a effectué 109 désignations au niveau régional et 241 désignations au niveau départemental
- **REPLACEMENTS** : 27 remplacements en championnat régional soit 27 % des désignations et 44 remplacements en championnat départemental soit 18 % des désignations. Cette saison, la moyenne pour un déplacement est de 34 kms par match.
- **FORMATIONS** : Une formation de marqueur a eu lieu, suivie par 6 personnes. Une formation arbitre départemental a eu lieu, suivie par 5 personnes. Elle s'est déroulée sur 2 jours. 5 personnes se sont présentées à l'examen, épreuve théorique puis 4 à la supervision sur le terrain. Elles ont obtenu avec succès leur diplôme. Pendant la formation d'arbitre, "nous avons insisté sur la tenue et le contrôle de la feuille de match départementale et une piqûre de rappel a été faite lors de l'envoi des désignations". "Nous avons pu constater quelques améliorations". Cette année, la commission n'a pas été contactée par l'UNSS pour une formation d'arbitre.
- **DIVERS** : Les membres de la commission sont également intervenus sur le Noël des volleyeurs et le challenge Jean Letorrec. "Nous avons dépanné 6 fois les autres comités (16, 79, et 17) en leur fournissant des arbitres". La commission a été contactée pour les finales FNSU qui ont été annulées.
- **CONCLUSION** : La commission d'arbitrage voit le nombre de personnes arbitrant au niveau régional diminuer, aujourd'hui il n'y a plus que 12 personnes qui arbitrent au niveau régional et 3 au niveau



national. Pour la saison prochaine une formation de marqueur aura lieu avant le début du championnat et une autre d'arbitre départemental sera programmée dans le courant du mois de novembre 2020.

- B CHATAIGNEAU remercie tous les arbitres qui répondent présents lorsqu'ils sont sollicités pour effectuer des remplacements aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional.

Questions :

- *La feuille électronique est-elle obligatoire en départemental ?*
- *Réponse : Non, uniquement en régional*
- *Stéphane GREMILLON: il est important de tester en formation les arbitres sur les feuilles électroniques*
- *Club de Cissé : c'est plus facile d'utiliser les feuilles électroniques qui sont plus simples*
- *Club du CEP St Benoit : pas de changement avec le COVID, gel obligatoire à la table*
- *Stéphane GREMILLON: nous avons besoin d'arbitres jeunes. Il existe un certificat d'honorabilité obligatoire à remplir pour toute licence encadrement.*

5. Rapport de la commission de discipline

- Rapport présenté par Stéphane GREMILLON.
- La commission n'a pas été saisie cette année.
- Pas de questions de la salle.

6. Rapport de la commission jeunes

- Rapport présenté et lu par Philippe LEROY.
- La saison 2019/2020 qui vient de s'achever restera comme une année exceptionnelle pour la commission jeunes avec un arrêt de toutes les compétitions officielles au $\frac{3}{4}$ de la saison sportive.
- Aucun titre n'a été décerné cette saison dans toutes les catégories jeunes que ce soit départemental, régional et national. Heureusement dans cette grisaille, il y a eu de belles satisfactions sportives : qualifications des M15 garçons du STADE POITEVIN et de VOUILLE au 6ème tour de la Coupe de France. La section sportive de JEAN MOULIN est vice championne de France dans la catégorie M15 garçons : cette sélection est composée principalement de joueurs du Stade Poitevin et un joueur du club de Châtelleraut. Cette sélection est entraînée par Benjamin BROTHIER et Julien GOMME, deux entraîneurs reconnus pour leurs compétences.
- Autre satisfaction dans nos championnats jeunes, la formule de jeu en 1 contre 1 proposé aux M7 et M9 débutants au début de l'année 2020 a remporté un vrai succès.
- Les M15 filles sont en championnat PROXI avec le comité des Deux-Sèvres qui le gère.
- Les M15 garçons sont en championnat PROXI avec les Deux-Sèvres et un club de Charente, championnat géré par le Comité de la Vienne.
- Création cette saison d'un championnat M17/M20 masculin et féminin avec des clubs des Deux-Sèvres et qui a connu un franc succès aux dires des entraîneurs et des participants(es). Point important que je voudrais faire remarquer : toutes les rencontres dans les deux genres qui ont été jouées, ont été arbitrées soit par des arbitres jeunes, soit par des arbitres confirmés.
- Cette saison plusieurs clubs des Deux-Sèvres (ECHIRE, ST MAIXENT, VBN, VBPN, THOUARS, PARTHENAY) et un club de Charente (COSMIC) sont venus renforcer nos championnats en perte de vitesse en terme du nombre de licenciés(es), aujourd'hui nos regroupements reposent principalement sur 3 clubs (VOUILLE, SEVRES ANXAUMONT, VIVONNE). Il serait bien que les 2 clubs phare du département (STADE POITEVIN et CEP POITIERS ST BENOIT) reviennent à l'essentiel - la formation des jeunes sur les catégories M7/M9 M11/M13 et M15 - pour alimenter en quantité et qualité nos regroupements jeune.
- **NOEL DES VOLLEYEURS**
La Coupe de la Vienne des catégories M9 à M15 plus communément appelée NOEL DES VOLLEYEURS a regroupé 180 jeunes répartis sur 77 équipes. On ne présente plus la qualité du travail fait sur cette journée par les salariés, les services civiques et les membres du Comité de la Vienne. Philippe LEROY remercie aussi les bénévoles des clubs qui viennent nous aider sur cette manifestation.
- **PREVISIONS POUR LA SAISON 2020/2021**
Pour les M7/M9/M11, pas de changement ; pour les M13 et les M15 : même formule que la saison dernière en championnat PROXI. (En attente de la validation des championnats élite organisés par la ligue Nouvelle Aquitaine). Pour les M17/M20 : même fonctionnement que l'année dernière en match aller/retour avec les clubs des départements voisins.



• **RAPPEL AUX CLUBS**

Nécessité pour les clubs d'inscrire les noms, prénoms et numéro de licence sur les feuilles mise à disposition.

Tout jeune non licencié n'a pas le droit de participer à un regroupement

- *Question du club de Cissé : au niveau des catégories d'âge, quand prévoit-on le changement ? On ne sait pas si la coupe de France change ses catégories. Ce qui est prévu en régional : M13, M15, M18, M21*
- *Question de Vouillé : les 1er tours de Coupe de France sont-ils éliminatoires ? à priori les poules sont régionales*
- *Question de Parthenay : M15, M18, M21 font-ils championnat commun ?*
- *Réponse : non, c'est un championnat M18 et M21 mais les M15 peuvent y participer avec sur-classement*

7. Rapport de la commission loisir

- Rapport présenté par Pierre MACOMBE
- *La saison 4X4 était bien partie pour 2019/2020 avec 21 équipes dont 2 poules de 7 en Honneur et une poule de 7 en Excellence ; et il a fallu l'arrivée du Covid 19 pour tout chambouler, arrêter les rencontres et renvoyer manu militari chacun dans sa chaumière. Le dé-confinement n'ayant pas permis de terminer les rencontres, le classement définitif devient celui en cours lors du début du confinement. Toutes les rencontres se sont bien passées. Cette formule de 4X4 reste toujours très intéressante pour les différentes équipes inscrites et de ce fait sera à nouveau proposée à la prochaine rentrée sportive. Nous revenons toutefois sur la tenue des feuilles de matchs : il reste toujours, pour certains clubs, à faire encore quelques efforts... Nous redemandons à nouveau à toutes les équipes recevantes de pré-imprimer le haut de la page avec tous ses licenciés, l'équipe reçue n'ayant plus qu'à coller à l'endroit adéquat le listing des noms et n° de ses licenciés aussi pré-imprimés. Nous confirmons que cela permet de faciliter grandement la vérification des feuilles de matchs. En fait, nous avons eu encore cette année plusieurs feuilles de matchs qui étaient mal rédigées, faux numéros de licence, nom ne correspondant pas à la licence, noms illisibles...et autres... Aussi, bien que ne l'ayant jamais fait, il a été décidé d'appliquer le règlement en cours et, dès la rentrée prochaine, de mettre l'amende prévue pour feuille de match mal tenue ; osons espérer que cela n'arrivera pas et que toutes les feuilles de matchs seront impeccables... !!!.*

8. Rapport de la commission technique

- Rapport présenté par Antoine BOUREAU
- La commission technique du Comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales et régionales mais aussi celles de la DDCCS (ANS). L'objectif étant de trouver de nouveaux licenciés, d'améliorer l'accueil des licenciés jeunes au sein des clubs du département et de les fidéliser, mais aussi d'améliorer la formation des animateurs d'école de Volley. La Commission compte 3 salariés (départ de Ludwig PROUST au 31 décembre 2019, arrivée de Jean Claude WAYENECE le 1er Novembre 2019)
- **A Formation Continue des animateurs** : Les salariés du Comité Départemental se sont déplacés chaque semaine dans les écoles de Volley du département pour former les bénévoles qui animent les écoles de Volley. Cette action permet d'améliorer les compétences des animateurs(rices) et de fidéliser les jeunes. Les clubs qui ont bénéficié de cette formation continue (Sèvres Anxaumont, Vouillé, Cissé et Vivonne). Christian PENIGAUD CTS de la Nouvelle Aquitaine a encadré une formation BEF5 en décembre 2019
- **B Animation dans le milieu scolaire primaire** : - Très peu d'interventions scolaires cette saison car la plupart sont normalement réalisées aux mois d'Avril / Mai et juin. - Une campagne d'interventions scolaires est mis en place pour la période Septembre Octobre 2020 dans les écoles proches de clubs en capacité et à la volonté d'accueillir de jeunes licenciés.
- **C Les Centres Départementaux d'entraînements** : Les centres Départementaux d'entraînements et de formation des M13 benjamin et poussine / 1 ère année benjamine ont proposé un entraînement les mercredis de 14h00 à 16h00 au gymnase Evariste Gallois à Poitiers chaque semaine pour 9 poussines / benjamines de 5 clubs différents (SPVB 2, CEP Poitiers Saint Benoit 1, Vivonne 3 et Vouillé 3) et 12



benjamins (Fontaine le Comte 2, Vivonne 2, Sèvres Anxaumont 1, Vouillé 3, Stade Poitevin 4). Les entraînements du centre départemental féminin étaient assurés par Antoine BOURREAU Les entraînements du centre départemental masculin étaient assurés par Cédric GALLOIS. Résultats : masculin : 2^{ème} et 4^{ème} au 1^{er} inter comités benjamins zone Nord Féminin : Compétitions annulées Managérat des compétitions : M13 M : Cédric Gallois (CD) Vienne 1 et Virginie OLIVIER (Fontaine le Comte) Vienne 2 Action financée par le Conseil Général et les fonds propres du Comité. Participation des clubs pour chaque enfant sélectionnés.

- **D Gestion des championnats jeunes Volley et Teen Beach Volley** : Antoine BOURREAU et Cédric GALLOIS salariés du Comité ont géré tous les regroupements jeunes M7, M9, M11 et M13 indoor. Ce choix permet d'améliorer la qualité des plateaux jeunes (aide aux clubs montage et démontage, inscriptions des équipes, gestion sportive, désignation des arbitres). Les techniciens du Comité Départemental de la Vienne de Volley Ball sont en permanence au contact des jeunes, des familles et des animateurs et entraîneurs des clubs lors des plateaux jeunes.
- **E Détachement d'un cadre dans les clubs** :
 - Cédric GALLOIS : Vivonne deux fois par semaine (Entraînement M15 M + fitness soft volley), Science Po (Etudiants) et Chauvigny (fitness soft Volley), Cissé école de volley + fit soft volley).
 - Antoine BOURREAU : Sèvres Anxaumont (école de Volley + Entraînement M15 M17 F), Civray (Adultes), Vivonne (école de Volley). Jean Claude : Cissé (école de Volley), Châtelleraut (Baby Volley + Fitness).
- **F Maintien de la classe option Volley – Ball au collège Notre Dame La Chaume à Vouillé** : - L'option Volley a regroupé plus de 40 jeunes répartis en 2 groupes : le mardi de 14h25 à 16h30 et 20 élèves de 4^{ème} et 3^{ème} le jeudi de 14h25 à 16h30. - Un cadre du Comité assure les entraînements de l'option Volley et le managérat en compétition UNSS. - Le collège de Vouillé finance 75% des heures et frais kilométriques du cadre technique du Comité. Ouverture d'une section sportive pour la rentrée 2020. -
- **G Organisation de stages d'approfondissement Volley – Ball** : La commission technique n'a pu proposer que 2 jours de stage Volley pour les jeunes âgés de 8 à 14 ans lors des vacances d'octobre au gymnase de Cissé. Les jeunes licenciés et non licenciés peuvent y participer. Étude de stages itinérants pour la saison prochaine Financement des familles et de la Caf.
- **H Organisation de stages multisports** : Gestion de l'accueil de Loisirs du Comité basé à Saint Benoit, ouverture plus de 60 jours en 2019 / 20. Les salariés du Comité sont titulaires des diplôme BAFD ou équivalence qui permettent d'être directeurs de Centre de loisirs. Les accueils répondent à la législation Jeunesse et Sports et sont agréés par la CAF. Financement des familles, de la Caf et de la mairie de Saint Benoit. Ouverture de l'accueil pendant toutes les vacances.
- **I Action périscolaire** : Tap actions multisports et multi jeux : Saint Benoit (Irma Jouenne et L'Ermitage) Financement des mairies. Action reconduite pour 2020 / 21
- **J Interventions en IME** : Cédric GALLOIS est intervenu auprès de 2 IME auprès de jeunes déficients mentaux (de septembre à Décembre). Action financée par la Sorégie et le Conseil Départemental de la Vienne Les IME de Sèvres Anxaumont et Poitiers ont bénéficiés de 10 séances de Volley chacun, et se sont retrouvés en milieu et en fin de cycle pour un tournoi Volley.
- **K Interventions dans le milieu carcéral** Antoine BOURREAU a effectué quelques interventions au centre pénitencier de Vivonne. Ces interventions ont été financées par le CNDS 2018.

9. Rapport de la commission communication

- Rapport présenté par Jean-Luc TRICHET.
- *"J'avais quitté la fin de saison dernière avec le désir de prendre du recul. Cela n'a pas été de longue durée puisque j'ai repris le collier en fin d'année. Le premier flash de la saison (N°29) a permis de rendre compte du Noël des volleyeurs, une belle réussite, avec aussi un hommage à Ludwig Proust. Le 2^{ème} flash de la saison (30) en janvier était consacré aux vœux, en janvier. J'aurais préféré ne pas faire le 3^{ème} (31), car nous avons dû dire au revoir à notre arbitre national Vincent Debarre qui restera une référence pour beaucoup. Cette saison tronquée a interrompu, la réalisation d'autres numéros, mais j'espère que l'on va se rattraper la saison prochaine. A chaque numéro j'essaie de rendre compte au mieux de l'activité du comité et notamment les championnats, mais pas seulement. N'hésitez donc pas à faire passer vos infos, annoncer vos fêtes, et la publicité des clubs est gratuite dans le flash."*



10. Statuts et règlements

- Rapport fait par Stéphane GREMILLON
La commission n'a pas eu à statuer cette saison.

11. Finances

- N. PEDRETTI présente le bilan du comité.
- Bilan excédentaire au niveau du centre de loisir
- Le département maintient son niveau de subvention
- Augmentation de la part licence compet lib, même si le nombre de licenciés est identique.
- Pas de questions.

- **Les vérificateurs aux comptes, Romane CHALUMEAU et Laurence GUITTET** n'ont relevé aucune anomalie et donnent quitus. Elles ne sont pas présentes.
Question : Romane ne fait plus partie du département et veut savoir si elle peut rester vérificatrice.
Réponse : non, cela n'est pas possible

- Mise au **vote du quitus** :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Le quitus est adopté à l'unanimité.

- Mise au **vote des comptes de l'exercice clos** :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Les comptes de l'exercice clos sont adoptés à l'unanimité.

- **Nathalie PEDRETTI propose d'affecter le bénéfice 5883 au fond associatif sans droit de reprises car il n'existera plus d'aide pour l'emploi de Cédric l'année prochaine**

- **Mise au vote de l'affectation des résultats** :
Contre 0
Abstention 0
Pour : 85
La proposition d'affecter le bénéfice au fond associatif est adopté à l'unanimité.

- **Le tableau des tarifs et amendes est présenté par Jean-Luc GOUVERNEUR (avec notamment la nouvelle amende de 25 euros sur les matchs reportés).**

- Mise au **vote des tarifs et amendes** modifiés en cours de séance :
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 85
Les tarifs et amendes sont adoptés à l'unanimité.

- **Pour la saison actuelle : les clubs ont reçu un remboursement de 25 euros sur les redevances d'arbitrage.**
Pour la saison prochaine : si un arrêt de saison est décidé, le Comité réétudiera la situation en fonction des charges, du budget et de la période.

- Présentation du **bilan prévisionnel** par Nathalie PEDRETTI : prudence !



Concernant la période COVID : Pour les licences faites à partir du 15 février , la part fédérale sera gratuite pour ces personnes.

Le comité décide de rembourser les licences demandées à partir du 1er février : 26 personnes sont concernées et seront remboursées en direct et leur club informés.

Antoine explique le système des licences événementielles.

Question : Les gens qui font des essais dans les clubs ont-ils une couverture assurance ? réponse : non

Patrick GIRARD : si le club n'a pas d'assurance spécifique : les gens ne sont pas assurés si pas licenciés

Carte passerelle pour les jeunes CM1 et CM2 passés par USEP: l'assurance est gratuite par le CDOS

Mise au vote du budget prévisionnel :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

- **Désignations des vérificateurs au comptes : Laurence GUITTET et Sandrine GEFFARD** se proposent pour cette mission pour l'année prochaine.

Mise au vote des vérificateurs aux comptes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Laurence GUITTET et Sandrine GEFFARD sont élues vérificateurs aux comptes à l'unanimité.

12. Informations diverses

Le club du LIGUGE se propose pour accueillir la prochaine assemblée générale du Comité.

Vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 85

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Allocution des invités

Patrick GIRARD remercie Jean-Luc GOUVERNEUR pour l'esprit du développement qui perdure depuis 20 ans au sein du comité.

"2 points notables : le comité et les clubs qui travaillent ensemble, ce qui n'est pas le cas dans toutes les disciplines ;

et les ententes bénévoles-salariés qui permettent les actions dans l'harmonie.

Concernant la carte départementale : la notion démocratique est la meilleure . On peut influencer, donc c'est important de prendre position.

Sur l'ANS : l'état a imposé qu'il y ait rééquilibrage vers les clubs, ce qui a imposé parfois une baisse au niveau des comités. Mais je ne sais pas si c'est le cas pour le volley.

La Vienne est une situation exceptionnelle par son soutien du mouvement sportif bénévole : elle n'a pas baissé ses subventions. L'Etat (DDCS) est aussi présent et aide beaucoup. Le comité a une excellente aura au niveau du département et de l'état.

La diversification des actions au niveau comité est importante car elle garantit l'emploi. Les actions sont pérennisées. La capacité de réserve est correcte (à 50 %) et la situation est saine.

Il faut être attentif à la situation sanitaire car nous allons être impactés dans quelques temps probablement.

Bonne saison à tous".

14. Election des membres du Bureau Directeur Départemental

5 personnes ont proposé leur candidature :

- **Myriam BENOIT**



- Jean-Luc GOUVERNEUR
- Stéphane GREMILLON
- Nathalie PEDRETTI
- Pierre MACOMBE

Le vote a lieu à bulletin secret. 21 clubs sur 21 participent. Le dépouillement est effectué par les clubs de Champigny.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : tous
- Les 5 candidats sont élus à l'unanimité

Les nouveaux élus se retirent et partent pour proposer un nouveau président à l'assemblée.

15. Election des membres des commissions départementales

1 nouveau candidat Vincent BERNARD, du club de Champigny se présente spontanément aux candidatures déjà envoyées.

12 candidats se sont manifestés par écrit :

- Bénédicte BENIELLI
- Philippe BOUCHER
- Mathieu CAILLAUD
- Thierry CHAINTRE
- Bernard CHATAIGNEAU
- Alexandra COURREGES
- Michelle GOUVERNEUR
- Philippe LE ROY
- Dominique MAYNIER
- Guy PINOGES
- Roger SUTY
- Jean-Luc TRICHET

Le vote a lieu à bulletin secret.

Les 13 membres sont élus à l'unanimité pour 11 d'entre eux, et à la majorité pour 2, à savoir :

- **Bénédicte BENIELLI, 85/85**
- **Philippe BOUCHER, 85/85**
- **Mathieu CAILLAUD 85/85**
- **Thierry CHAINTRE 85/85**
- **Bernard CHATAIGNEAU, 85/85**
- **Alexandra COURREGES, 85/85**
- **Michelle GOUVERNEUR, 85/85**
- **Dominique MAYNIER, 85/85**
- **Guy PINOGES, 85/85**
- **Roger SUTY 85/85**
- **Jean-Luc TRICHET 85/85**
- **Philippe LE ROY, 84/85**
- **Vincent BERNARD, 73/85**

Après la proposition du poste de président : Election du président Jean-Luc GOUVERNEUR :

83 pour, 1 abstention et 1 bulletin nul

16. Remise des récompenses de la fédération :

Les récompenses ne sont pas encore arrivées. Elles seront distribuées ensuite dans les clubs.

- 11 Lettres de félicitations.
- 5 Médailles de bronze
- 2 Médailles d'argent



Médailles d'or : Bernard Chataigneau, Michel Laurenceau, Roger Suty

17. Divers

Jean-Luc annonce le besoin de candidats en service civique.

Jean-Luc GOUVERNEUR remercie les intervenants et n'invite pas à l'apéritif de fin d'assemblée générale du fait du COVID

Il n'y a plus de questions.

Conclusion et remerciements du président.

Fin de l'assemblée générale à 22 h 35.

Le Président du Comité
Jean-Luc GOUVERNEUR

La secrétaire générale
Myriam BENOIT

Rapport

Moral



Impéritie

Si besoin était, nos gouvernants avec leurs cohortes de technocrates, nous ont prouvé une nouvelle fois leur incapacité dans la gestion de cette crise sanitaire.

Faut il rappeler les mensonges, la désinformation, l'absurdité, les incohérences et les tracasseries administratives.

Mais, pour compenser cette incurie, une manne financière nous est tombée du ciel !

Et paradoxalement, ces aides multiples font partie de l'exception française, ce qui a permis à notre comité malgré cette année vide d'activité sportive, de pouvoir continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

Donc, malgré mes propos préliminaires, je me dois de remercier ces mêmes dirigeants.

Et à propos de reconnaissance, je voudrais mentionner les aides exceptionnelles de la DDCCS, du conseil départemental, et de la municipalité de ST BENOIT, sans oublier l'expertise du CDOS.

Sans le soutien important de ces quatre institutions, nous ne pourrions continuer à nous développer.

C'est ainsi que nous pouvons, confortablement poursuivre notre idéologie : être au service des clubs et des licenciés en privilégiant nos jeunes et en pratiquant, bon sens, indulgence et tolérance.

C'est pourquoi, comme vous le savez tous, nous avons décidé de rembourser intégralement les cotisations de nos séniors.

Et à chaque fenêtre de tir, nos salariés, dont je dois remercier la motivation toujours intacte et leur disponibilité, ont réagi immédiatement pour faire jouer nos catégories de jeunes licenciés, à l'instar des tournois organisés en ce mois de juin.

Il va donc maintenant falloir, je l'espère, reprendre une activité normale et nous mettrons à disposition de nos clubs, nos quatre salariés à temps plein, plus un contrat d'apprentissage et un service civique.

Comme vous le constatez, nous développons en fonction des besoins, notre activité en quelque sorte de prestation, qui permet à nos clubs de pouvoir bénéficier d'entraîneurs qualifiés, à un moindre cout et sans la prise de tête bureaucratique.

Je voudrais aussi vous mentionner, que suite aux élections, la ligue Nouvelle Aquitaine est maintenant dotée de nouveaux dirigeants, qui œuvrent enfin dans le seul intérêt du volley, et que nous allons pouvoir travailler avec eux, plutôt qu'en opposition comme les huit dernières années.

Je terminerai ce rapport par une mauvaise nouvelle : notre secrétaire générale : Myriam BENOIT va nous quitter, pour se consacrer à de nouvelles passions. J'avais réussi à la retenir déjà depuis quelques années, tant son expertise, sa rigueur et sa bienveillance nous était précieux. Nous lui souhaitons, même avec un très grand regret, tout le bonheur possible dans ses nouvelles activités.

Jean Luc GOUVERNEUR

Président du CD86VB

Statistiques

Saison 2020-2021

Entité	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	SEN	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL
0860000 CLUB VOLLEY LOISIR 86	1							7				496		7		14	34	54	259	119	16	503
0862434 MIT SPORT	1							5	2					7								7
0862440 F.E.P.S. St JULIEN L'ARS	1				1	7		2	2	1	5			17								17
0862442 CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	1	3			10	80	19	24	2	20				62	31	31	6	1	12	2		145
0862445 AS CHAMPIGNY LE SEC LE ROCH	1							10	2					11		1						12
0862446 US DE MIGNE-AUXANCES VOLLEY	1	3			4	46			3	7	11	5		47	6	13	2	3	1			72
0862447 STADE POITEVIN VOLLEY BEACH	1	13	6		6	113	21	8	19	19	5	125	7	220	27	31	13	15	4	3	4	317
0864160 CSA CHATELLERAULT	1		3		4	42	6	16	3	6		5		29	3	27	3	3	3	3	7	78
0865203 LOUDUN ATHLETIC CLUB	1					8		9	1	1	2			19		2						21
0865964 UNION SPORTIVE CHAUVIGNY	1				2	29	1	32	2	3	6	19		51	3	7	5	3	7	5	11	92
0866049 UNION SPORTIVE VIVONNE	1	2			3	70	10	30	2	7	20	3		57		9	17	13	21	17	7	141
0866385 LA LIGUGEEENNE VOLLEY-BALL	1							7	4					11								11
0867098 UNION SPORTIVE CIVRAISIENNE	1				1	7		14	2	1				17		4	2		1			24
0867534 MONTAMISE VOLLEY-BALL	1				1			3	2	1				6								6
0868124 CS DE SEVRES ANXAUMONT	1	3			1	61	3	14	4	4		7		36		9	13	13	8	11		90
0868442 VOUILLE VOLLEY BALL	1	5	4		5	104		11	4	13	16	1		53	15	24	19	13	13	3	9	149
0869249 CISSE VOLLEY-BALL	1				1	64			3	4	5	2		12	12	4	4	9	8	6	23	78
0869438 NOUAILLE ANIMATION VB	1							14	2					16								16
0869541 SPORTS ET LOISIRS EN VAL VI	1				1			14	2	1	1			16		2						18
0869542 ETOILE SPORTIVE DE BUXEROLL	1				2			7	3	3				12		1						13
0869652 FONTAINE LE COMTE VOLLEY BA	1	1			6	54	4	8	2	12		3		55	4	1	2	7	4		8	81
TOTAL GENERAL	21	30	13		48	685	64	235	66	103	71	666	7	761	101	180	120	134	341	169	85	1 891

Rapport

Commission Sportive



COMMISSION SPORTIVE

CALENDRIERS

2021-2022

Trophée JEAN LETORREC 2021/2022

↪ 1^{er} TOUR PRINCIPALE MASCULINE: ARM – D1M - D2L

Le 03 ou 10 avril 2022

↪ 2^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{ER} TOUR CONSOLANTE MASCULINE

Le 08 mai 2022

↪ 1^{er} TOUR PRINCIPAL FEMININE

Le 08 mai 2022

↪ 3^{ème} TOUR PRINCIPALE MASCULINE et 1^{er} TOUR CONSOLANTE FEMININE

Le 15 mai 2022

↪ ½ FINALES MASCULINE ET FEMININE:

Le 22 mai 2022

↪ FINALES FEMININES:

Le Vendredi 10 ou 17 juin 2022

↪ FINALES MASCULINES:

Le Vendredi 10 ou 17 juin 2022

Les équipes ne désirant pas participer à la consolante, devront le signaler au fur et à mesure de la compétition.

CHAMPIONNATS 2021 / 2022

ARM ARF D1M

Date limite d'engagement le 19 septembre 2021

Début du Championnat le 03 octobre 2021

↪ **Matchs ALLER**

03 octobre 2021		21 novembre 2021
10 octobre 2021		28 novembre 2021
17 octobre 2021		05 décembre 2021
24 octobre 2021		12 décembre 2021
14 novembre 2021	OU	19 décembre 2021

↪ **Matchs RETOUR**

09 janvier 2022	06 mars 2022
16 janvier 2022	13 mars 2022
23 janvier 2022	20 mars 2021
30 janvier 2022	27 mars 2021
06 février 2022	

Calendrier pour une poule de 9 ou 10 équipes

D2L

Date limite d'engagement le 26 septembre 2021

Début du Championnat le 17 ou 24 octobre 2021

Matchs ALLER

17 octobre 2021	28 novembre 2021
24 octobre 2021	05 décembre 2021
14 novembre 2021	12 décembre 2021
21 novembre 2021	19 décembre 2021

Matchs RETOUR

09 janvier 2022	06 février 2022
16 janvier 2022	13 mars 2022
23 janvier 2022	20 mars 2022
30 janvier 2022	

Calendrier pour une poule de 7 ou 8 équipes (si moins il y aura une 2ème phase)

ARF (si 11 équipes ou +)

Début du championnat le 03 octobre 2021

1^{ère} phase :

03 octobre 2021
10 octobre 2021
17 octobre 2021
24 octobre 2021
14 novembre 2021
21 novembre 2021
28 novembre 2021

05 décembre 2021
12 décembre 2021
19 décembre 2021
09 janvier 2022
16 janvier 2022
23 janvier 2022
30 janvier 2022

2^{ème} phase Deux poules de (1 à 6) et de (7 à 11 ou 12) ou Trois poules de (1 à 5) (6 à 10) (11 à 15)

06 mars 2022
13 mars 2022
20 mars 2022

27 mars 2022
03 avril 2022

Pour information:

Vacances scolaires:

Toussaint : Du 23/10/2021 au 08/11/2021
Noël : Du 18/12/2021 au 03/01/2022
Hiver : Du 12/02/2022 au 28/02/2022
Pâques : Du 16/04/2022 au 02/05/2022
Ascension : Du 26/05/2022 au 29/05/2022
Pentecôte : 05/06/2022 et 06/06/2022

TROPHEE JEAN LE TORREC (13/06/2021)

FEMININ



1^{ère} Sèvres Anxaumont

2^{ème} Fontaine le Comte



3^{ème} CEP Poitiers St Benoit



4^{ème} CSAD



5^{ème} Cissé

TROPHEE JEAN LE TORREC

MASCULIN

1^{er} Chauvigny



2^{ème} Vivonne

3^{ème} Loudun



4^{ème} CEP Poitiers St Benoit

Rapport

Commission d'Arbitrage



COMMISSION D'ARBITRAGE

Saison 2020-2021

Rapport d'activités

PREAMBULE

Cette année est exceptionnelle et n'a pas vu beaucoup d'activités néanmoins il a quand même fallu faire les désignations et les remplacements tant en régional que départemental sur le début des championnats.

DESIGNATIONS

Cette saison la commission d'arbitrage a effectué :

- 89 désignations au niveau régional
- 119 désignations au niveau départemental

REPLACEMENTS

- 6 remplacements en championnat régional
- 11 remplacements en championnat départemental

FORMATIONS

- Une formation feuille de match électronique était programmée mais a été annulée à cause de la covid-19.
- Une formation arbitre départemental était prévue mais n'a pas eu lieu.
- des supervisions pour l'obtention du grade arbitre de Ligue étaient programmées mais n'a pu avoir lieu.

CONCLUSION

La commission d'arbitrage va envoyer le questionnaire de rentrée à tous ses arbitres mais sans être pessimiste je pense qu'un certain nombre vont arrêter j'espère me tromper ?

La Commission d'Arbitrage vous souhaite à tous et à toutes de bonnes vacances.

Le Président
B Chataigneau

Rapport

Commission Jeunes



COMMISSION JEUNES

La saison 2020/2021 sera la copie conforme de la saison précédente.

Arrêt de toutes les compétitions officielles dès le début de la saison sportive.

La commission jeunes a fait jouer deux regroupements dans les catégories M7/M9/M11 et M15 et un regroupement en M13 en début de saison.

En M18 une journée jouée et pas complètement car il y a eu des matchs reportés.

Pour cette saison sportive on a continué notre entente avec le comité voisin des DEUX-SEVRES sur la catégorie M15.

Dès que la FFV nous a transmis le nouveau protocole concernant la reprise du volley ball en intérieur, la commission jeunes et l'ensemble des salariés du comité ont mis sur pied deux challenges pour les catégories M7/M9/M11/M13/M15/M18 :

- Le premier « le CHALLENGE IN » s'est joué sur trois journées en intérieur avec remise de récompenses à tous les participants.
- Le second « le CHALLENGE OUT » s'est joué sur deux journées en extérieur avec remise de récompenses à tous les participants.

La satisfaction que je retiendrais pour ces deux challenges c'était de voir le sourire sur le visage des jeunes, des encadrants et des parents présents sur l'ensemble de ces journées, et je retiens aussi le bon niveau de jeu proposé sur certaines catégories.

Pour la saison 2021/2022 je souhaite que l'ensemble des équipes retrouve les terrains que ce soit dans tous les championnats et les coupes mises en place par les COMITES, LES LIGUES REGIONALES et la FFV.

Philippe LE ROY
Président Commission Jeunes

CHALLENG'IN

M 7



- 1^{er} Elliott (spvb)
- 2^{ème} Nathan (Vivonne)
- 3^{ème} Sidonie (Vouillé)
- 4^{ème} Loucas (Vivonne)
- 5^{ème} Téo (Vouillé)
- 6^{ème} Louna (CSAD)
- 7^{ème} Gabin (Vouillé)
- 8^{ème} Mael (Vouillé)

M9



- 1^{er} Vivonne
- 2^{ème} Vouillé
- 3^{ème} Sèvres Arxaumont
- 4^{ème} Vivonne 4
- 5^{ème} Cissé
- 6^{ème} Vivonne 5

M 11 M



- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| 1 ^{er} Vouillé 1 | 7 ^{ème} CSAD |
| 2 ^{ème} Vouillé 2 | 8 ^{ème} Sèvres Anx 1 |
| 3 ^{ème} Vouillé 3 | 9 ^{ème} Sèvres Anx 2 |
| 4 ^{ème} Vivonne /Stade | 10 ^{ème} Vivonne 3 |
| 5 ^{ème} Vivonne 1 | 11 ^{ème} Vouillé 4 |
| 6 ^{ème} Vivonne 2 | |

M11 F



- 1^{er} : Fontaine le Comte
- 2^{ème} : Stade Poitevin
- 3^{ème} : Vivonne

M13



- 1^{er} Vivonne 3
- 2^{ème} Spvb 1
- 3^{ème} Vouillé 1
- 4^{ème} Vivonne 2
- 5^{ème} Vivonne 1
- 6^{ème} Spvb 2
- 7^{ème} Sevres Anxaumont 1
- 8^{ème} Vouillé 2
- 9^{ème} Sèvres Anxaumont 2
- 10^{ème} Vivonne 4



M15 F



- 1^{er} Vouille / Vivonne 1
- 2^{ème} Sevres Anxaumont
- 3^{ème} Vouillé / Vivonne 2

M15 M

- 1^{er} Vouillé 1
- 2^{ème} Vivonne
- 3^{ème} Vouillé 2
- 4^{ème} Thouars
- 5^{ème} Vouillé 3
- 6^{ème} SPVB 2
- 7^{ème} SPVB 1
- 8^{ème} Niort



CHALLENG'OUT

M 7

- 1^{er} Nathan (Vivonne)
- 2^{ème} Eliott (spvb)
- 3^{ème} Rose (Vouillé)
- 4^{ème} Téo (Vouillé)



M9

- 1er Vivonne
- 2ème Sèvres Anxaumont 1
- 3ème Sèvres Anxaumont 2
- 4ème Sèvres Anxaumont 3
- 5ème Cissé



M 11

- 1) Vivonne Stade Poitevin
- 2) Chauvigny
- 3) Stade Poitevin



M13

- 1er Stade poitevin
- 2^{ème} Vivonne
- 3^{ème} Vouillé 1
- 4^{ème} Stade Poitevin 1
- 5^{ème} Vivonne 2
- 6^{ème} Sèvres Anxaumont 1
- 7^{ème} Vivonne (M13F)
- 8^{ème} Vouillé 2
- 9^{ème} Sèvres Anxaumont 2



M15 / M18M

1. Vivonne
2. Thouars + Thibault (Vouillé)
3. Migné Auxances 2
4. Stade Poitevin
5. Migné Auxances 1
6. Vouillé 2
7. Chatellerault
8. Vouillé 1



M15 / M18F

- 1) Vivonne / Sèvres Anxaumont
- 2) Sevres Anxaumont
- 3) Thouars M18
- 4) Chauvigny
- 5) Thouars 1
- 6) Thouars 2



Rapport

***Commission
Volley Loisirs***



RAPPORT
DE LA COMMISSION LOISIR
saison 2020/2021

Que dire de cette saison passée ?

Rien....

Rien...

Rien....

Et pourtant, les équipes étaient prêtes à s'affronter les unes aux autres et à tenter dans chaque poule de ramasser le maximum de victoires pour décrocher la première place...

Mirage... !!! Château en Espagne... !!!

En fait, n'en parlons plus et regardons vers demain.

Une bonne nouvelle avant la reprise des championnats : en fait, notre Comité, courant septembre , va organiser, avec un nombre précis d'équipes, un tournoi 4X4 dont la date sera indiquée ultérieurement.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de se retrouver en septembre.

Le Président de la Commission :

Pierre MACOMBE

Rapport

Commission
Technique

COMMISSION TECHNIQUE

Actions Menées en 2020 / 2021

La commission technique du comité de la Vienne mène de nombreuses actions en étroite collaboration avec les clubs du département, en lien avec les directives fédérales, régionales mais aussi celles de la DDCS (ANS). L'objectif étant de faire un travail de masse afin de trouver de nouveaux licenciés, améliorer l'accueil des jeunes licenciés au sein des clubs du département, de les fidéliser, d'améliorer leurs niveaux techniques, mais aussi accompagner les animateurs bénévoles si précieux de chaque structure.

Le comité compte 4 salariés ainsi que 2 services civiques.

Après un épisode 2019 / 2020 perturbé par l'arrivée du Covid, l'espoir d'une saison pleine et riche pour cette année 2020 / 2021 a été de courte durée puisque, la plupart des activités bien démarrées dans les différents clubs, ont cessé à compter du 1er Novembre sauf quelques missions en ordre fractionné respectant les règles sanitaires gouvernementales.

A Animation dans le milieu Scolaire primaire

Une campagne d'interventions scolaires a été mise en place pour la période du 7 Septembre 2020 au 8 Octobre.

Intervention dans 12 communes, 14 écoles et 45 classes différentes (4 séances par classe)

B Détachement d'un cadre dans les clubs

Nos 4 salariés intervenaient à l'année sur différents clubs

Antoine BOURREAU :

Civray (seniors)

Sèvres Anxaumont (M9, M13, M15, M18)

Vivonne (M9, M11, M13, M15, M18) en extérieur

Cédric GALLOIS :

Vivonne (Ecole de Volley, M15M, ARF et FIT/SOFT Volley)

Châtelleraut (Ecole de Volley, M17, Fit/Soft)

Chauvigny (Baby, M7, M13/15 et Fit volley)

Jean Claude WAYENECE :

Châtelleraut (Baby, M9 M11 M13 M15 M18) Cissé (M13 M15 et FIT Volley)

CEP Saint Benoît (M9 M11 et M13)

Olivier LAMARQUE :

Cissé (M11, M13 et M15)

Vivonne (Dep et ARM seniors)

Vouillé (M11, M15, M18, PNM et PNF)

C Section Sportive Collège Notre Dame La Chaume à Vouillé

Cette année, la classe option Volley est passée officiellement en Section Sportive. Olivier Lamarque assurait les entraînements à l'année le Mardi 6ème/5ème de 14h25 à 16h30 (15 élèves) et le Jeudi 4ème / 3ème (15 élèves) au gymnase des maillots.

Steve Nicolay, professeur d'EPS, coordinateur de la section sportive assurait une séance physique le Mercredi Matin de 11h à 12h30 avec tous les élèves.

Le Collège de Vouillé finance 75 % des heures et frais kilométriques d'Olivier

Aménagement des horaires pour la saison 2021 /2022 avec deux entraînements volley semaine pour tout le monde.

D Centres départementaux d'entraînements

Les centres départementaux d'entraînements étaient maintenus comme chaque année le Mercredi de 14h à 16h au gymnase Evariste Gallois. Malheureusement le Covid ne nous a pas permis de faire plus d'une seule séance.

L'entraînement de la sélection Masculin était assuré par Cédric Gallois et la sélection féminine par Olivier Lamarque.

E Stage de Volley pendant les vacances

La Commission technique a proposé des stages de volley pendant les vacances de Noël Par zone géographique le Dimanche 20 Décembre 2020 et Dimanche 3 janvier 2021 sur 4 sites Vouillé, Vivonne, Poitiers et Châtelleraut ainsi 3 jours en continu regroupant toutes les catégories du 21 décembre au 23 décembre 2020 à Fontaine le Comte
Nous ferons des stages pendant les vacances pour la saison 2021/2022.

F Action Périscolaire

Actions Multisports et Multi Jeux à Saint benoît (Ecole Irma Jouenne et L'Ermitage)

Du 29 Mars 2021 au 6 Juillet 2021 Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (8 classes par jour)

Interventions assurées par Cédric, Jean Claude Théophile et Méline (nos deux volontaires en service civique).

Financement par la mairie. Action reconduite pour la saison 2021/2022

G Séance Fitness Visio Kids enfants et Adultes

Le comité a proposé pendant le confinement (interdiction gymnase) période du 18 Janvier au 19 Avril des séances Fitness en Visio via Zoom pour les adultes 2 fois 45 minutes par semaine et 12 pour les kids (enfants) soit un total de 44 séances.

H Formation Jeunes Entraîneurs

Christian Penigaud CTS Région Nouvelle Aquitaine a proposé 3 dates de formation pour le DRE 1 et DRE 2 en visio où quelques jeunes entraîneurs de la Vienne étaient présents.

A compter de la saison prochaine, La commission technique proposera des colloques d'entraîneurs sur des thèmes de travail par catégorie ou technique avec pour objectif d'accompagner tout profil d'éducateur dans son développement , de créer une dynamique de travail propre à notre département et créer des partages d'expériences entre nous

Stage de Volley Vacances de Noël À Fontaine le Comte



Rapport
Commission
Communication



Rapport Communication

Ça avait pourtant bien commencé dans l'euphorie du plaisir de débiter une saison que tout le monde souhaitait normale, sportive quoi !

Oui mais voilà, il a bien fallu se résigner, quand ça ne veut pas ...!

Un premier flash début octobre, qui aurait dû en amener plein d'autres, a permis de présenter pas mal d'équipes. Et puis patatrac ! plus rien à communiquer, tout au moins sur le plan sportif.

Un deuxième flash à la mi-juin a permis de relater une trop courte fin de saison pour les jeunes et le trophée Jean Le Torrec pour les adultes, puis d'informer sur les mesures prises par les instances, concernant le coût des licences, les réductions, les avantages pour la saison prochaine.

Le site internet du Comité connaît actuellement, suite à une mise à jour, quelques dysfonctionnements. Nous espérons que tout rentrera dans l'ordre rapidement.

Souhaitons qu'il y ait plein de choses à communiquer à partir de septembre, et vive la saison prochaine.

Jean-Luc Trichet

STATUTS
ET
REGLEMENTS



**RAPPORT DE LA COMMISSION
STATUTS ET RÈGLEMENTS**
Saison 2020-2021

Cette saison la commission n'a pas eu à statuer

Le Président de la commission :
Stéphane GREMILLON

Rapport

Commission

de

Discipline



**RAPPORT DE LA COMMISSION
DE DISCIPLINE**
Saison 2020 - 2021

La commission de discipline n'a pas été saisie cette saison.

Le Président de la commission
Stéphane GREMILLON

Finances



Rapport Financier

Bonjour à tous,

Cette saison a été très particulière au niveau sportif, mais a été aussi très particulière au niveau financier. L'incertitude concernant la reprise de notre sport et les limitations au niveau du centre de loisir nous ont dans un premier temps fait craindre le pire.

Cependant, le soutien de toutes les institutions et de l'état nous ont permis de résister et de faire face à cette saison neutralisée. Nous avons ainsi pu rembourser / annuler les factures liées à cette saison non réalisée sans mettre en danger nos salariés et l'équilibre du Comité.

Voici un petit récapitulatif des économies qui ont été réalisées :

Aides liées à la crise sanitaire	Montant (€)	Economie de charges liée à la crise sanitaire	Montant (€)
Allègement charges sociales	3814	Frais liés au centre de loisir (repas – boissons – salaire animateurs)	8000
Indemnité chômage partiel	13760		
Fond national de solidarité COVID	1500	Frais de déplacement	3000
Fond de solidarité COVID – DDSC86 pour ALSH	1976		
TOTAL	21050€	TOTAL	11000€

A cela, il faut aussi ajouter :

- Le soutien de la CAF, qui malgré notre activité centre de loisir divisée par 2 a maintenu son niveau de financement quasiment à l'identique d'une année normale,
- L'annulation de toutes les manifestations "volley" du comité (Noël des volleyeurs, tournoi féminin, CDE, trophée Jean Letorrec...).

L'exercice 2020, est donc malgré tout légèrement positif (excédent de 2135€)

Je propose que ce résultat soit affecté au fond associatif sans droit de reprises

Nathalie PEDRETTI

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2020

	TOTAL	LOISIR	COMITE		TOTAL	LOISIR	COMITE	
CHARGES	En Euros	En Euros	En Euros		PRODUITS	En Euros	En Euros	En Euros
60 ACHATS	5 649,85 €	3 770,19 €	1 879,66 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	62 061,73 €	48 380,33 €	13 681,40 €
604 . Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7084.1 et .	Centre de formation CDE 2020	360,00 €	0,00 €	360,00 €
				70623	. Caf / Prestation de service 2020	21 192,58 €	21 192,58 €	0,00 €
62522 . Frais administratifs	118,60 €	0,00 €	118,60 €	70642	. Participation des familles 2020	24 722,75 €	24 722,75 €	0,00 €
625262 . Alimentation - Boissons	2 584,67 €	2 584,67 €	0,00 €		. Participation des familles 2020 ASE	106,00 €	106,00 €	0,00 €
60633 . Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipe	292,16 €	118,59 €	173,57 €	70642	. Caf / Subvention 2020 ALOE	2 359,00 €	2 359,00 €	0,00 €
6064 . Fournitures de bureau - Communication	1 291,74 €	397,85 €	893,89 €	7085	. Redevance arbitrage 2020-2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60631 . Fournitures activités et matériel éducatif	1 362,68 €	669,08 €	693,60 €	7081	. Application règlement 2020-2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61 SERVICES EXTERIEURS	935,59 €	421,02 €	514,57 €	7082	. Engagements séniors 2020-2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6131 Camping Saint-Benoit	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7082	. Engagements jeunes 2020-2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €
615 . DIVERS (Eurovolley-Jean Moulin)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7086	. Participation licenciés 2020-2021	1 645,00 €	0,00 €	1 645,00 €
616 . Assurances	935,59 €	421,02 €	514,57 €	7084.4	. Intervention Cadres CLUBS 2020	6 992,00 €	0,00 €	6 992,00 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 561,46 €	1 539,54 €	6 021,92 €	7084.4	. Intervention Cadres Périscolaires 2020	1 645,00 €	0,00 €	1 645,00 €
6262 . Téléphone CDA	128,88 €	0,00 €	128,88 €	7084.4	. Intervention Cadres Scolaires 2020	771,40 €	0,00 €	771,40 €
62512 . Déplacement - Arbitrage 2019-2020	84,00 €	0,00 €	84,00 €	7084.4	. Intervention Cadres La Chaume 2020	1 531,00 €	0,00 €	1 531,00 €
62512 . Déplacement - Arbitrage 2020-2021	406,70 €	0,00 €	406,70 €	7084.4	. Intervention Cadres FIT Volley 2020	737,00 €	0,00 €	737,00 €
62513 . Arbitrage - Sifflets - Cartons	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7089	. Manifestations exceptionnelles 2020	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6292 . Remises accordées aux licenciés	275,00 €	0,00 €	275,00 €					
62513 . Déplacement -Transport lié aux activités	3 622,75 €	0,00 €	3 622,75 €	74	SUBVENTIONS	31 999,30 €	6 361,50 €	25 637,80 €
62515 . Centre de formation CDE 2020	480,23 €	0,00 €	480,23 €	741	. Sub & PS versées par l' Etat : ANS	10 063,00 €	0,00 €	10 063,00 €
6261 . Affranchissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Subvention principale	5 063,00 €	0,00 €	5 063,00 €
6262 . Téléphone (+ Internet)	641,19 €	288,54 €	352,65 €			5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €
6262 . Téléphone Président	390,00 €	0,00 €	390,00 €				0,00 €	0,00 €
6222 . Formations	1 251,00 €	1 251,00 €	0,00 €	743	. Sub & PS Départementales :	14 676,00 €	1 976,00 €	12 700,00 €
62527 Manifestation except Noël	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Convention d'objectifs Fonctionnement	11 200,00 €	0,00 €	11 200,00 €
62527 Manifestation except Trophée	0,00 €	0,00 €	0,00 €		DDCS86 Fond de solidarité COVID	1 976,00 €	1 976,00 €	0,00 €
62527 Manifestation except Tournoi Ecoles	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Fond de solidarité COVID	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
62527 Manifestation except Sport Féminin	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7425	. Sub exploit & PS Communales	4 292,00 €	4 292,00 €	0,00 €
62522 Club Comité CD86	281,71 €	0,00 €	281,71 €	7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont MSA	93,50 €	93,50 €	0,00 €
63B AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	743		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Impôts et Taxes				7414	. Subvention FFVB			
64 CHARGES DE PERSONNEL	105 037,02 €	59 753,86 €	45 283,16 €	7415	LIGUE	2 874,80 €	0,00 €	2 874,80 €
. Salaires personnel permanent	60 336,77 €	31 489,85 €	28 846,92 €	7415	Convention objectifs AAL2020	593,00 €	0,00 €	593,00 €
. Prélèvement impots source salariés	203,00 €	203,00 €	0,00 €	7415	Reversion part emploi ligue	1 662,80 €		1 662,80 €
. Charges sociales personnel permanent	28 684,28 €	16 063,56 €	12 620,72 €	7415	Licences évènementielles	619,00 €		619,00 €
. Salaires CEE	6 400,00 €	6 400,00 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
. Charges sociales CEE	4 239,45 €	4 239,45 €	0,00 €		Mécénat			
. Indemnité d'entretien service civique	1 291,68 €	911,00 €	380,68 €	76	PRODUITS FINANCIERS	218,18 €	0,00 €	218,18 €
. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 881,84 €	447,00 €	3 434,84 €		Intérêts Livret Bleu CM	218,18 €		218,18 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	1 008,00 €	502,98 €	505,02 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	325,50 €	0,00 €	325,50 €
Gestion de l'emploi (CDOS)	1 008,00 €	502,98 €	505,02 €	778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage terrain...	75,50 €	0,00 €	75,50 €
66 CHARGES FINANCIERES	13,00 €	0,00 €	13,00 €		Remboursement assurance vol	250,00 €	0,00 €	250,00 €
. Frais bancaires	13,00 €	0,00 €	13,00 €		Divers participation repas AG	0,00 €	0,00 €	0,00 €
				78	REPRISE SUR PROVISIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Reprise sur provisions			
CNDS Avoirs ARS (6295)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	27 735,3 €	11 898,73 €	15 836,52 €
68 DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Emplois aidés Olivier Lamarque	5 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		. Allocation Service civique	890,00 €	267,00 €	623,00 €
					. Emplois aidés JC Waynece	4 270,77 €	3 768,73 €	502,04 €
					Allègement URSSAF pour COVID	3 814,00 €	1 263,00 €	2 551,00 €
					Activité chômage partiel	13 760,48 €	4 100,00 €	9 660,48 €
							0,00 €	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	120 204,92 €	65 987,58 €	54 217,34 €		TOTAL DES PRODUITS	122 339,96 €	66 640,56 €	55 699,40 €
EXCEDENT	2 135,04 €	652,98 €	1 482,06 €		DEFICIT			

A ...St Benoit , le 18/01/2021

Signature et qualité du signataire :

COMPTE DE RESULTAT du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Années 2019 - 2020

		2019		2020				2019		2020	
CHARGES		En Euros	En Euros	%		PRODUITS		En Euros	En Euros	%	
60	ACHATS	8 087,63 €	5 649,85 €	70%	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		119 184,63 €	62 061,73 €	52%	
604	. Achat prestations de service		0,00 €	-	7084.1 et .	. Centre de formation CDE 2020		690,00 €	360,00 €	52%	
					70623	. Caf / Prestation de service 2020		25 541,09 €	21 192,58 €	83%	
62522	. Frais administratifs	400,00 €	118,60 €	30%	70642	. Participation des familles 2020		40 834,25 €	24 722,75 €	61%	
625262	. Alimentation - Boissons	4 985,73 €	2 584,67 €	52%		. Participation des familles 2020 ASE		663,00 €	106,00 €	16%	
60633	. Fournitures de bureau, d'entretien - Petit équipe	356,61 €	292,16 €	82%	70642	. Caf / Subvention 2020 ALOE		2 146,00 €	2 359,00 €	110%	
6064	. Fournitures de bureau - Communication	981,84 €	1 291,74 €	132%	7085	. Redevance arbitrage 2020-2021		3 900,00 €	0,00 €	0%	
60631	. Fournitures activités et matériel éducatif	1 363,45 €	1 362,68 €	100%	7081	. Application règlement 2020-2021		332,00 €	0,00 €	0%	
61	SERVICES EXTERIEURS	2 259,53 €	935,59 €	41%	7082	. Engagements séniors 2020-2021		3 576,00 €	0,00 €	0%	
6131	Camping Saint-Benoit	426,20 €	0,00 €	0%	7082	. Engagements jeunes 2020-2021		1 097,82 €	0,00 €	0%	
615	. DIVERS (Eurovolley-Jean Moulin)	924,00 €	0,00 €	0%	7086	. Participation licenciés 2020-2021		16 739,13 €	1 645,00 €	10%	
616	. Assurances	909,33 €	935,59 €	103%	7084.4	. Intervention Cadres CLUBS 2020		6 352,50 €	6 992,00 €	110%	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 833,15 €	7 561,46 €	40%	7084.4	. Intervention Cadres Périscolaires 2020		7 730,50 €	1 645,00 €	21%	
6262	. Téléphone CDA	119,88 €	128,88 €	108%	7084.4	. Intervention Cadres Scolaires 2020		3 114,34 €	771,40 €	25%	
62512	. Déplacement - Arbitrage 2019-2020		84,00 €		7084.4	. Intervention Cadres La Chaume 2020		2 818,00 €	1 531,00 €	54%	
62512	. Déplacement - Arbitrage 2020-2021	2 146,28 €	406,70 €	19%	7084.4	. Intervention Cadres FIT Volley 2020		1 905,00 €	737,00 €	39%	
62513	. Arbitrage - Sifflets - Cartons	75,84 €	0,00 €	0%	7089	. Manifestations exceptionnelles 2020		1 745,00 €	0,00 €	0%	
6292	. Remises accordées aux licenciés		275,00 €		74	SUBVENTIONS		32 328,00 €	31 999,30 €	99%	
62513	. Déplacement - Transport lié aux activités	6 669,35 €	3 622,75 €	54%	741	. Sub & PS versées par l'Etat : ANS		7 750,00 €	10 063,00 €	130%	
62515	. Centre de formation CDE 2020	2 384,69 €	480,23 €	20%		Subvention principale		7 750,00 €	5 063,00 €	65%	
6261	. Affranchissement	109,12 €	0,00 €	0%					5 000,00 €	-	
6262	. Téléphone (+ Internet)	637,97 €	641,19 €	101%	743	. Sub & PS Départementales :		14 400,00 €	14 676,00 €	102%	
6262	. Téléphone Président	441,57 €	390,00 €	88%		Convention d'objectifs Fonctionnement		11 200,00 €	11 200,00 €	100%	
6222	. Formations	814,00 €	1 251,00 €	154%		DDCS86 Fond de solidarité COVID			1 976,00 €	-	
62527	Manifestation except Noël	2 096,86 €	0,00 €	0%		Fond de solidarité COVID			1 500,00 €	-	
62527	Manifestation except Trophée	436,35 €	0,00 €	0%		DRJSCS		2 500,00 €		0%	
62527	Manifestation except Tournoi Ecoles	793,43 €	0,00 €	0%		Intervention dans les IME		700,00 €		0%	
62527	Manifestation except Sport Féminin	1 600,45 €	0,00 €	0%	7425	. Sub exploit & PS Communales		5 956,00 €	4 292,00 €	72%	
62522	Club Comité CD86	507,36 €	281,71 €	56%	7451	. Sub exploit & PS des org. nationaux dont		539,00 €	93,50 €	17%	
63B	AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpts 634-639)	0,00 €	0,00 €	-	743	. Subvention SOREGIE Coups de pouce		1 000,00 €	0,00 €	0%	
	Autres Impôts et Taxes				7414	. Subvention FFVB					
64	CHARGES DE PERSONNEL	128 239,42 €	105 037,02 €	82%	7415	LIGUE		2 683,00 €	2 874,80 €	107%	
	. Salaires personnel permanent	61 151,36 €	60 336,77 €	99%	7415	Convention objectifs AAL2020		380,00 €	593,00 €	156%	
	. Prélèvement impôts source salariés	978,00 €	203,00 €	21%	7415	Reversion part emploi ligue		1 730,00 €	1 662,80 €	96%	
	. Charges sociales personnel permanent	42 000,00 €	28 684,28 €	68%	7415	Licences évènementielles		573,00 €	619,00 €	108%	
	. Salaires CEE	13 737,00 €	6 400,00 €	47%	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		0,00 €	0,00 €	-	
	. Charges sociales CEE	5 333,66 €	4 239,45 €	79%		Mécénat				-	
	. Indemnité d'entretien service civique	1 506,36 €	1 291,68 €	86%	76	PRODUITS FINANCIERS		179,90 €	218,18 €	121%	
	. Autres charges sociales (Tickets resto)	3 533,04 €	3 881,84 €	110%		Intérêts Livret Bleu CM		179,90 €	218,18 €	121%	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	1 183,00 €	1 008,00 €	85%	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 075,72 €	325,50 €	30%	
	Gestion de l'emploi (CDOS)	1 183,00 €	1 008,00 €	85%	778	Divers Vente maillots arbitrage - Traçage		213,72 €	75,50 €	35%	
66	CHARGES FINANCIERES	52,00 €	13,00 €	25%		Remboursement assurance vol			250,00 €	-	
	. Frais bancaires	52,00 €	13,00 €	25%		Divers participation repas AG		240,00 €	0,00 €	0%	
						Divers Vente Places Euro volley		622,00 €		0%	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €	78	REPRISE SUR PROVISIONS		0,00 €	0,00 €	-	
	CNDS Avoirs ARS (6295)		0,00 €	0,00 €		. Reprise sur provisions				-	
68	DOTATIONS		0,00 €	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES		11 769,6 €	27 735,3 €	236%	
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES		0,00 €	0,00 €		. Emplois aidés Olivier Lamarque		8 000,00 €	5 000,00 €	63%	
						. Allocation Service civique		1 710,00 €	890,00 €	52%	
						. Emplois aidés JC Wayenece			4 270,77 €	-	
						Allègement URSSAF pour COVID			3 814,00 €	-	
						Activité chômage partiel			13 760,48 €	-	
						. Emplois aidés JC Wayenece		1 265,63 €		0%	
	TOTAL DES CHARGES	158 654,73 €	120 204,92 €	76%		Remboursement formation BAFA		394,00 €		0%	
	EXCEDENT	5 883,15 €	2 135,04 €			Assurance indemnité vol		400,00 €		0%	
						TOTAL DES PRODUITS		164 537,88 €	122 339,96 €	74%	

ACTIF	2020	2019	2018	2017	PASSIF	2020	2019	2018	2017
Immobilisations					Fonds Associatifs				
Incorporelles					Fonds associatifs sans droit de reprise	69 491,78 €	63 609 €	62 343 €	58 397 €
Corporelles					Report à nouveau				
amortissement					Résultats de l'exercice	2 135,04 €	5 883,15 €	1 265 €	3 946 €
Financières									
Financières									
Total	- €	- €	- €	- €					
Stocks					Fonds dédiés				
Produits									
Fournitures									
Total					Total	71 627 €	69 492 €	63 609 €	62 343 €
Créances					Dettes				
Autres recettes		771 €	300 €	310 €	Provisions				
ALSH	2 121 €		1 478 €	146 €	Frais déplacement	427 €		92,14	291 €
Usagers			532 €	1 585 €	Manifestation				
Usagers (engagemt jeunes)			1 043 €		Loyer				
Activité partielle	1 815 €				Arbitres	406 €	2 146,00 €	3 761 €	3 496 €
Adhérents	- €	18 169 €	14 292 €	15 365 €	CDOS	294 €		197 €	213 €
intervention cadres	1 880 €	4 277 €	5 047 €	1 488 €	Sociales	8 975 €	7 175,00 €	5 155 €	15 599 €
Manifestation	- €	975 €	365 €	240 €	Salaires			3 315 €	
Mairie de St-Benoit	4 292 €	- €	- €	- €	Autres dettes	741 €	155,09 €	156 €	1 069 €
MSA		539 €	659 €	454 €	CDE			286 €	2 731 €
CAF	3 882 €	10 133 €	5 588 €	6 198 €	ALSH			146,79 €	379 €
LIGUE	2 256 €	2 110 €	1 500 €	1 794 €					
Total	16 245,86 €	36 974 €	30 804 €	27 580 €	Total	10 843,28 €	9 476,09 €	13 109 €	23 777 €
Disponibilités					Produits constatées d'avance	6 000 €			
Valeur de placement	59 543,38 €	39 325,20 €	30 145,30 €	50 598 €					
Banque (C Mutuel)	12 681,14 €	2 668,50 €	15 767,76 €	7 942 €					
Total	72 224,52 €	41 994 €	45 913 €	58 540 €					
Charges constatées d'avance									
TOTAL GENERAL	88 470 €	78 968 €	76 717 €	86 120 €	TOTAL GENERAL	88 470 €	78 968 €	76 717 €	86 120 €

0 €

-0 €

0 €

0 €



COMITE de la VIENNE de VOLLEY BALL
58 bis route de Poitiers
86280 Saint Benoit
Tel : 05 49 34 87 23
Fax : 06 87 93 48 22
E-mail : cult@cvb.viannevolley.fr

COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY-BALL

VERIFICATION DES COMPTES

Comme il est de notre responsabilité, nous avons étudié et vérifié les chiffres portés dans les tableaux comptables de l'année 2020.

Nous avons procédé à l'étude des différents comptes et mouvements et entendus les explications et commentaires faits, à notre demande, par la trésorière.

Nous avons examiné toutes les pièces et documents comptables en possession de la trésorière, notes de frais des dirigeants, arbitres et techniciens, factures et fournitures et de fonctionnement du comité, factures aux clubs et porté notre attention sur la présence des documents comptables.

Ces différents travaux de contrôle portant sur la saison écoulée, n'ont fait apparaître aucune anomalie.

Les comptes mis à notre disposition sont le reflet de la situation financière du comité de la Vienne de volley-ball.

Quitus peut donc lui être donné.

Les vérificatrices aux comptes

Laurence GUTTET

Sandrine GEFFARD

TARIFS 2021 / 2022

CREATIONS LICENCES

	2020 / 2021				2021 / 2022				
Catégories / Types	FFVB	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	Total	FFVB	assur. (facultative)	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL
Compétition VB									
Licences Prof.	104,50 €	25,00 €	10,00 €	139,50 €	104,50 €	0,00 €	25,00 €	10,00 €	139,50 €
Master / Senior	41,57 €	28,00 €	10,00 €	79,57 €	41,00 €	0,57 €	28,00 €	10,00 €	79,57 €
M 21	39,57 €	27,00 €	10,00 €	76,57 €	39,00 €	0,57 €	27,00 €	10,00 €	76,57 €
M 18	39,57 €	27,00 €	11,00 €	77,57 €	39,00 €	0,57 €	27,00 €	11,00 €	77,57 €
M 15	21,57 €	17,00 €	11,00 €	49,57 €	21,00 €	0,57 €	17,00 €	11,00 €	49,57 €
M13 / M11	21,57 €	10,00 €	11,00 €	42,57 €	21,00 €	0,57 €	10,00 €	11,00 €	42,57 €
M 9	21,57 €	8,00 €	11,00 €	40,57 €	21,00 €	0,57 €	8,00 €	11,00 €	40,57 €
M 7 - Baby	11,57 €	8,00 €	10,00 €	29,57 €	11,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	29,57 €
Beach VB									
Senior M21 M18	24,57 €	10,00 €	10,00 €	44,57 €	24,00 €	0,57 €	10,00 €	10,00 €	44,57 €
M15 M13 M11	13,57 €	5,00 €	11,00 €	29,57 €	13,00 €	0,57 €	5,00 €	11,00 €	29,57 €
Encadrement									
Dirigeant	24,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €	24,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €
Educateur / Arbitre / Soignant	30,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €
Volley Pour Tous (à partir de M18)									
Loisir	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €
Para volley Volley Santé	3,57 €	9,00 €	9,00 €	21,57 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €
Para Volley									
Senior	12,57 €	13,00 €	3,00 €	28,57 €	12,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	28,57 €
M17 - M20	10,57 €	13,00 €	3,00 €	26,57 €	10,00 €	0,57 €	13,00 €	3,00 €	26,57 €
M11 - M15	8,57 €	7,00 €	3,00 €	18,57 €	8,00 €	0,57 €	7,00 €	3,00 €	18,57 €
Autres									
Compet'Lib (à partir de M18)	24,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €
Licence Open Volley Ball	14,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €	14,00 €	0,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €
Passerelle affinitaire / competlib	4,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €
Pass Bénévole	3,57 €	3,00 €	3,00 €	9,57 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	3,00 €	9,57 €
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Licences Club Volley Loisir 86										
Licence Club Comité	Compet'Lib	24,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €	24,00 €	0,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €
	Dirigeant	24,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €	24,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €
	Educateur / Arbitre	30,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €	30,00 €	0,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €
	Volley Pour Tous (Loisir)	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	6,00 €	0,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €
	Volley Pour Tous (Fit soft ou Para)	3,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €	3,00 €	0,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €
	passerelle affinitaire / competlib	4,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €

TARIFS 2021 / 2022

RENOUVELLEMENT LICENCES

		2020 / 2021				2021 / 2022				
Catégories / Types	FFVB	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	Total	FFVB	assur. (facultative)	Ligue (cotisation)	Comité (cotisation)	TOTAL	
Compétition VB										
Licences Prof.	104,50 €	25,00 €	10,00 €	139,50 €	104,50 €	0,00 €	25,00 €	10,00 €	139,50 €	
Master / Senior	41,57 €	28,00 €	10,00 €	79,57 €	30,75 €	0,57 €	21,00 €	10,00 €	62,32 €	
M 21	39,57 €	27,00 €	10,00 €	76,57 €	29,25 €	0,57 €	0,00 €	10,00 €	39,82 €	
M 18	39,57 €	27,00 €	11,00 €	77,57 €	29,25 €	0,57 €	0,00 €	11,00 €	40,82 €	
M 15	21,57 €	17,00 €	11,00 €	49,57 €	15,75 €	0,57 €	0,00 €	11,00 €	27,32 €	
M13 / M11	21,57 €	10,00 €	11,00 €	42,57 €	15,75 €	0,57 €	0,00 €	11,00 €	27,32 €	
M 9	21,57 €	8,00 €	11,00 €	40,57 €	15,75 €	0,57 €	0,00 €	11,00 €	27,32 €	
M 7 - Baby	11,57 €	8,00 €	10,00 €	29,57 €	8,25 €	0,57 €	0,00 €	10,00 €	18,82 €	
Beach VB										
Senior M21 M18	24,57 €	10,00 €	10,00 €	44,57 €	18,00 €	0,57 €	7,50 €	10,00 €	36,07 €	
M15 M13 M11	13,57 €	5,00 €	11,00 €	29,57 €	9,75 €	0,57 €	0,00 €	11,00 €	21,32 €	
Encadrement										
Dirigeant	24,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €	18,00 €	0,57 €	6,00 €	10,00 €	34,57 €	
Educateur / Arbitre / Soignant	30,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €	22,50 €	0,57 €	6,00 €	10,00 €	39,07 €	
Volley Pour Tous (à partir de M18)										
Loisir	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	4,50 €	0,57 €	6,75 €	9,00 €	20,82 €	
Para volley Volley Santé	3,57 €	9,00 €	9,00 €	21,57 €	2,25 €	0,57 €	2,25 €	9,00 €	14,07 €	
Para Volley										
Senior	12,57 €	13,00 €	3,00 €	28,57 €	9,00 €	0,57 €	9,75 €	3,00 €	22,32 €	
M17 - M20	10,57 €	13,00 €	3,00 €	26,57 €	7,50 €	0,57 €	0,00 €	3,00 €	11,07 €	
M11 - M15	8,57 €	7,00 €	3,00 €	18,57 €	6,00 €	0,57 €	0,00 €	3,00 €	9,57 €	
Autres										
Compét'Lib (à partir de M18)	24,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €	18,00 €	0,57 €	12,00 €	20,00 €	50,57 €	
Licence Open Volley Ball	14,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €	14,00 €	0,57 €	10,00 €	0,00 €	24,57 €	
Passerelle affinitaire / competlib	4,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	
Pass Bénévole	3,57 €	3,00 €	3,00 €	9,57 €	2,25 €	0,57 €	2,25 €	3,00 €	8,07 €	
Evènementielle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Licences Volley Loisir 86										
Compét'Lib	24,57 €	16,00 €	20,00 €	60,57 €	18,00 €	0,57 €	12,00 €	20,00 €	50,57 €	
Dirigeant	24,57 €	8,00 €	10,00 €	42,57 €	18,00 €	0,57 €	6,00 €	10,00 €	34,57 €	
Educateur / Arbitre	30,57 €	8,00 €	10,00 €	48,57 €	22,50 €	0,57 €	6,00 €	10,00 €	39,07 €	
Volley Pour Tous (Loisir)	6,57 €	9,00 €	9,00 €	24,57 €	4,50 €	0,57 €	6,75 €	9,00 €	20,82 €	
Volley Pour Tous (Fit soft ou Para)	3,57 €	3,00 €	9,00 €	15,57 €	2,25 €	0,57 €	2,25 €	9,00 €	14,07 €	
passerelle affinitaire / competlib	4,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	4,00 €	0,57 €	4,00 €	0,00 €	8,57 €	

TARIFS 2021/2022

DROITS FINANCIERS	2020/2021		2021 / 2022	
	86	Hors 86	86	Hors 86
Droit d'engagement départemental Senior (ARM, ARF, D1M)	90,00 €	140,00 €	90,00 €	140,00 €
+ Redevance déplacements arbitres (ARM, ARF, D1M)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Droit d'engagement départemental Senior D1F et D2Lib	30,00 €	80,00 €	30,00 €	80,00 €
Droit d'engagement départemental Senior 4X4	30,00 €	65,00 €	30,00 €	65,00 €
Droit d'engagement départemental championnat Jeunes (<i>Salle et Beach</i>)/équipes (- 11 ans : 1 eng max)	18,00 €	18,00 €	18,00 €	18,00 €
Droit de participation au Noël des volleyeurs / catégorie représentée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Droit de modification de date de match demandé moins de 15 jours avant la date initiale du match (Sauf 4X4)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois (Sauf 4X4 et D2Lib)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 1ère fois	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Droit de report de match demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison) Sauf 4X4 et D2Lib	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €
Droit de report de match (D2Lib) demandé moins de 15 jours avant la date du match initiale : 2ème fois (le maximum par saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Droit de réclamation ou d'appel devant une Commission	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Droit d'appel au Bureau	35,00 €	35,00 €	35,00 €	35,00 €
Droit d'appel devant les instances Régionales	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Droit à donner procuration à un autre club pour une Assemblée Générale	90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Formation d'arbitre	gratuite	gratuite	gratuite	gratuite
Formation jeunes joueurs(euses) au centre départemental (pour la saison)	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
INDEMNITES	2020/2021		2021 / 2022	
Indemnité d'arbitrage	27,00 €	27,00 €	27,00 €	27,00 €
Indemnité kilométrique	0,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €

TARIFS 2021/2022

AMENDES	2020 2021	2021 2022
---------	--------------	--------------

Planification des matchs

Calendrier retourné incomplet / match / semaine 30 jours après le début de championnat (sauf 4X4)	15 €	15 €
Match reporté : nouvelle date non définit à partir de 15 jours après la date de demande du report/semaine	25 €	25 €

Forfaits

1er FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
1er FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	20 €	20 €
2ème FORFAIT (ARM ARF D1M) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	40 €	40 €
2ème FORFAIT (D2Lib) 24 heures avant le match (arbitre et équipe adverse prévenus) sauf 4X4	30 €	30 €
FORFAIT (ARM ARF D1M) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	50 €	50 €
FORFAIT (D2Lib) le jour même ou forfait sur décision du "Comité Directeur"	40 €	40 €
FORFAIT 4X4 en ayant prévenue l'équipe adverse	10 €	10 €
FORFAIT 4X4 sans avoir prévenue l'équipe adverse	30 €	30 €
FORFAIT Général 4X4	100 €	100 €
FORFAIT Général (Sauf 4X4)	200 €	200 €

Résultats et feuilles de matchs

Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 1ère fois	5 €	5 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 2ème fois	10 €	10 €
Résultat non transmis sur Internet (ou tel / email si Trophée) / équipe : 3ème fois et +	20 €	20 €
Retard feuille de match / équipe : 1ère fois (sauf 4X4)	5 €	5 €
Retard feuille de match / équipe : 2ème fois (sauf 4X4)	10 €	10 €
Retard feuille de match / équipe : 3ème fois (sauf 4X4)	20 €	20 €
Feuille de match perdue	35 €	35 €
Retard envoi feuille de match / par jour (sauf 4X4)	2 €	2 €
Feuille de match non réglementaire, illisible ou mal remplie	10 €	10 €
Licence non portée sur la feuille	4 €	4 €

Arbitrage

Arbitre absent	40 €	40 €
Désistement abusif d'arbitre	25 €	25 €
Défaut d'obligation d'arbitrage (pas d'arbitre club)	250 €	250 €
Défaut partiel d'arbitrage (moins de 6 matchs)	175 €	175 €

Autres

Joueur non licencié ou non autorisé à jouer ayant participé à une rencontre officielle	5 €	5 €
Absence à l'Assemblée Générale (ordinaire ou non)	90 €	90 €

TARIFS 2021 / 2022

INTERVENTIONS SCOLAIRES		2020 2021	2021 2022
Période : septembre octobre	jusqu' à 4 séances	0,00 €	0,00 €
Autre périodes	de 1 à 3 séances / séance	13,00 €	13,00 €
	4ème et 5ème séances / séance	16,00 €	16,00 €
	à partir de la 6ème séance :	20,00 €	20,00 €

INTERVENTIONS CLUBS			
(la durée de séance ne tient pas compte du temps de déplacement, du montage et démontage ainsi que de la préparation)			
Séance d'entrainement public jeune (jusqu'à M20) ou séance fit soft volley		2020 2021	2021 2022
Durée effective de la séance : 30 min		9,00 €	9,00 €
Durée effective de la séance : 45 min		12,00 €	12,00 €
Durée effective de la séance : 1 h		15,00 €	15,00 €
Durée effective de la séance : 1h15		19,00 €	19,00 €
Durée effective de la séance : 1h30		23,00 €	23,00 €
Durée effective de la séance : 1h45		27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 2h		30,00 €	30,00 €
+ forfait par intervention		5,00 €	5,00 €
forfait 2ème séance successive		0,00 €	0,00 €
Séance d'entrainement public Adulte jusqu'au niveau départemental		2020 2021	2021 2022
Durée effective de la séance : 30 min		12,00 €	12,00 €
Durée effective de la séance : 45 min		17,00 €	17,00 €
Durée effective de la séance : 1 h		22,00 €	22,00 €
Durée effective de la séance : 1h15		27,00 €	27,00 €
Durée effective de la séance : 1h30		32,00 €	32,00 €
Durée effective de la séance : 1h45		37,00 €	37,00 €
Durée effective de la séance : 2h		42,00 €	42,00 €
+ forfait par intervention		5,00 €	5,00 €
forfait 2ème séance successive		0,00 €	0,00 €

BUDGET PREVISIONNEL du COMITE DE LA VIENNE DE VOLLEY BALL Année 2021

	TOTAL				TOTAL		
	En Euros	En Euros	En Euros		En Euros	En Euros	En Euros
CHARGES					PRODUITS		
80 ACHATS	8 411,00 €	4 211,00 €	2 200,00 €	70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	87 218,00 €	47 970,00 €
801 Achat prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7081.1 et	Centre de formation CCF 2021	670,00 €	0,00 €
8011 Frais administratifs	511,00 €	111,00 €	400,00 €	7082	Coût / Prestation de service 2021	22 500,00 €	22 500,00 €
8012 Aliments/Boissons	2 700,00 €	2 700,00 €	0,00 €	70841	Participation des familles 2021	23 340,00 €	23 340,00 €
8013 Fournitures d'entretien - Petit équipement Pharmacie	1 200,00 €	400,00 €	600,00 €	70842	Participation des familles 2021 400	130,00 €	130,00 €
8014 Fournitures de bureau - Conso/entretien	600,00 €	150,00 €	450,00 €	70843	Coût / Subvention 2021	2 000,00 €	2 000,00 €
8015 Fournitures activités et matériel affectif	1 400,00 €	850,00 €	550,00 €	7085	Soirée arbitrage 2021 2021	2 500,00 €	0,00 €
				7086	Application règlement 2021 2022	0,00 €	0,00 €
81 SERVICES EXTERIEURS	900,00 €	427,50 €	522,50 €	7087	Engagements locaux 2021 2022	3 000,00 €	0,00 €
811 Assurances	850,00 €	427,50 €	522,50 €	7088	Engagements jeunes 2021 2022	785,00 €	0,00 €
82 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	11 881,00 €	1 126,00 €	10 755,00 €	7089	Participation Biennale 2021 2022	15 000,00 €	0,00 €
821 Téléphone C3A	130,00 €	0,00 €	130,00 €	7089.4	Intervention Codes C3A/91 2021	11 000,00 €	0,00 €
8211 Déplacement - Arbitrage 2021 2022	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	7089.5	Intervention Codes Périodiques 2021	2 000,00 €	0,00 €
8212 Arbitrage 2021 - Offres - Carross	80,00 €	0,00 €	80,00 €	7089.6	Intervention Codes Soirées 2021	645,00 €	0,00 €
8213 Déplacement - Transport M aux activités	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	7089.8	Intervention Codes La Chaux 2021	1 800,00 €	0,00 €
8214 Centre de formation CCF 2021	600,00 €	0,00 €	600,00 €	7089	Manifestations enseignement 2021	1 740,00 €	0,00 €
8215 Affranchissement	120,00 €	0,00 €	120,00 €				
8216 Téléphone et internet	417,00 €	0,00 €	417,00 €	71	SUBVENTIONS	29 448,50 €	7 285,00 €
8217 Téléphone Président	400,00 €	0,00 €	400,00 €	711	Sub à PE services par l Etat / ANS	15 880,00 €	3 660,00 €
8218 Transports	814,00 €	775,00 €	39,00 €		Subvention principale	1 000,00 €	0,00 €
8219 Manifestation except Sport 2021	1 300,00 €	0,00 €	1 300,00 €		2000 Truque 2021 L'AVANTAGE	11 000,00 €	3 000,00 €
8221 Manifestation except Truque 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Fonds de solidarité COVID	0,00 €	0,00 €
8222 Manifestation except Truque Truque 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	741	Sub à PE Départementales	11 200,00 €	6,00 €
8223 Manifestation except Sport Truque 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Coopération d'activités Fonctionnement	11 000,00 €	0,00 €
8224 Manifestation except Truque (Arbitrage / Arbitre 2021)	0,00 €	0,00 €	0,00 €		CCF code A 31	0,00 €	0,00 €
8225 154 Truque 154	300,00 €	0,00 €	300,00 €	7421	Sub exploit à PE Comarçonnais	4 000,00 €	4 000,00 €
83 AUTRES IMPOTS ET TAXES (cpt 634-836)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7431	Sub exploit à PE des org nationaux dont MSA	200,00 €	200,00 €
Autres impôts et Taxes				743			
84 CHARGES DE PERSONNEL	68 773,50 €	33 989,50 €	34 879,50 €	74.4	Subvention FFVB	0,00 €	0,00 €
Salaires personnel permanent	63 000,00 €	25 000,00 €	38 000,00 €	74.5	Sub Ligue	2 845,00 €	0,00 €
Réglement impôts sociale salaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74.5	Commission arbitrage AA 2021	580,00 €	0,00 €
Charges sociales personnel permanent	29 800,00 €	16 410,50 €	13 389,50 €	74.5	Réversion part arbitre ligue	1 000,00 €	0,00 €
Salaires CCF	6 178,00 €	6 178,00 €	0,00 €	74.5	Créances arbitres/entraîneurs	450,00 €	0,00 €
Charges sociales CCF	4 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €
Volontaire d'entretien service club/jeu	1 500,00 €	871,00 €	629,00 €		Matériel		
Autres charges sociales (Tickets resto)	4 125,00 €	1 300,00 €	2 800,00 €	76	PRODUITS FINANCIERS	290,00 €	0,00 €
85 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 200,00 €	903,00 €	697,00 €		Intérêts court Beau l'M	200,00 €	0,00 €
Services de Truque (COVID)	1 200,00 €	903,00 €	697,00 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	120,00 €	0,00 €
86 CHARGES FINANCIERES	50,00 €	0,00 €	50,00 €	77	Clubs Vente matériel arbitrage - Truque terrain	120,00 €	0,00 €
Frais bancaires	50,00 €	0,00 €	50,00 €	78	REPRISE SUR PROVISIONS	0,00 €	0,00 €
87 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Régulariser par provisions	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	0 300,0 €	0 000,0 €
88 DOTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Allocation Service club/jeu	600,00 €	400,00 €
89 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0,00 €	0,00 €	0,00 €		Truque 2021	1 500,00 €	1 600,00 €
					Arbitrage partiel	4 000,00 €	3 100,00 €
TOTAL DES CHARGES	129 270,00 €	60 170,00 €	69 100,00 €		TOTAL DES PRODUITS	129 270,00 €	60 170,00 €
EXCEDENT					DEFCIT		

***Dons
aux
oeuvres***

NE PAS OUBLIER LE DON AUX ŒUVRES

Le bénévolat devient une denrée de plus en plus rare.

Être bénévole peut être couteux surtout en terme de déplacements (accompagnement d'équipe, réunion.....), certains clubs remboursent les frais kilométriques mais tous les clubs ne peuvent se le permettre et, de plus, cela diminue les finances de l'association.

Il est possible de rembourser (de manière indirecte) les bénévoles qui sont soumis à l'impôt sur le revenu. Il suffit que l'association comptabilise le nombre de kilomètres que le bénévole a fait pour l'intérêt du club et de remplir un formulaire de « dons aux oeuvres » qui atteste que l'association a reçu un don de la part du bénévole.

66 % de la somme seront retirés du montant que la personne aurait dû verser au Trésor Public.

Bien entendu le bénévole ne peut percevoir d'indemnités kilométriques de la part du club pour les actions comptabilisées pour le Don.

FFvolley
Comité Vienne

